

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 16 décembre 2020, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Michelle Payette      Mme Kim Bernatchez  
                  M. Arnold Holmes                Mme Sylvie Lévesque  
                  M. Philippe St-Jacques            M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2020-RAG-6280

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Dépôt et présentation des prévisions budgétaires**

La directrice générale Annie Pelletier et la mairesse Julie Jolivette procède au dépôt et à la présentation des prévisions budgétaires 2021 devant l'assemblée présente.

2020-RAG-6281

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

#### **Prévisions budgétaires**

##### **REVENUS**

Taxes	584 127 \$
Compensation tenant lieu de taxes	4 699 \$
Autres	7 670 \$
Autres revenus de sources locales	45 984 \$
Transferts conditionnels	<u>233 814 \$</u>
<b>Total des revenus</b>	<b><u>876 294 \$</u></b>

##### **DÉPENSES**

Administration générale	182 812 \$
Sécurité publique	74 344 \$
Transport	219 579 \$
Hygiène publique et urbanisme	77 930 \$
Loisirs et culture	59 385 \$
Frais de financement	168 692 \$
Autres	<u>93 552 \$</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b><u>876 294 \$</u></b>

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires de la municipalité de Bois-Franc pour

l'année 2021 soient adoptées tel que présenté et il est demandé à la directrice générale Annie Pelletier qu'une copie soit distribuée à chacune des adresses civiques de la municipalité (c. m.957).

Adoptée.

2020-RAG-6282

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Julie Jolivette, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Pelletier, directrice générale